

# Intervention JP au nom d'Eau & Rivières de Bretagne, commission agriculture Manifestation MÉTHANISATION - 3 juin 2023 à Pontivy

Depuis plusieurs années, avec sa Fédération régionale FNE Bretagne, ERB dénonce le développement de la méthanisation en Bretagne.

Entre autre reproche, la méthanisation accentue **un modèle agricole intensif**, et met en danger l'agriculture paysanne, en confortant des systèmes de production non liés au sol, en concentrant les élevages en bâtiments, en favorisant la production de maïs, en mettant à mal les objectifs de transition agroécologique, en accentuant le processus d'accaparement des terres et en augmentant le prix du foncier agricole.

Je vais me cantonner comme convenu avec jean Pierre à une approche agronomique qui analyse plus finement les impacts de la méthanisation sur les sols et les systèmes de production. Ce ne sont pas des positions arrêtées et définitives car nous manquons beaucoup d'études approfondies sur le sujet. Ce sont des réflexions menées au niveau de la commission agriculture d'ERB dont je me fais le porte-parole, les collègues les plus pertinentes sur ce sujet n'ayant pas pu être présentes aujourd'hui.

# La méthanisation n'est pas une technologie nouvelle :

De très nombreuses installations artisanales fonctionnent depuis longtemps dans le monde pour répondre aux besoins domestiques.

ERB dénonce le développement de la méthanisation <u>agricole</u>, <u>tel qu'il est pratiqué actuellement</u> <u>en Bretagne</u>, pour ses **impacts délétères sur l'environnement et l'agriculture**.

Quand Stéphane Le Foll, alors ministre de l'agriculture sous la présidence de François Hollande, lance en 2013 son plan EMAA = Energie Méthanisation Autonomie Azote, il vise un double objectif :

 ◊ développer la production d'EnR dans le cadre de la transition énergétique de notre pays
 ◊ réduire le recours aux engrais minéraux en valorisant l'azote organique issu des effluents d'élevage.

Donc objectifs louables mais le plan Le Foll occultait les impacts négatifs, que les promoteurs de la méthanisation continuent de nier aujourd'hui.

## Concernant la production d'EnR:

Il n'est pas démontré que la méthanisation présente un bilan énergétique positif, celui-ci n'étant d'ailleurs jamais calculé.

Il n'est pas non plus démontré que la méthanisation réduit les GES, nous récusons les études faite par GRDF.

## Concernant les bienfaits agronomiques de la méthanisation vantés par certains :

Non seulement aucune étude scientifique sérieuse ne les démontre, mais les divers constats que nous pouvons faire convergent pour nous alerter sur les **impacts négatifs de la méthanisation sur la fertilité des sols**, qui pourraient s'avérer catastrophiques sur le long terme : je vais aborder 2 points, la matière organique et le cycle de l'azote.

# - diminution de la matière organique :

<u>En Bretagne</u> les méthaniseurs consomment majoritairement des effluents d'élevage (fumier, lisier) : environ 67 % du volume des intrants, auxquels s'ajoutent environ 20 % de végétaux (CIVE et cultures principales dédiées), le reste étant constitué de sous-produits et matières diverses.

En l'absence de méthanisation, ces déjections sont épandues sur les sols :

- les fumiers sont riches en matière organique, ce qui permet à la fois de nourrir la vie du sol et d'entretenir son stock d'humus et donc sa fertilité
- les lisiers sont riches en azote minéral, azote qui pose de graves problèmes environnementaux en Bretagne. Par contre ils sont pauvres en matière organique donc très peu méthanogènes.

NB : le scenario Afterres2050 de Solagro auquel les promoteurs de la méthanisation font toujours référence prévoit de méthaniser 90% de la ressource en effluents d'élevage !

#### Conséquences de la méthanisation:

Le processus de méthanisation transforme une partie de la matière organique des intrants en méthane (CH4), le digestat restitué au sol est donc appauvri en carbone, et le retour au sol de carbone organique diminué d'autant.

Dans un contexte général d'appauvrissement des sols en humus, ce constat est problématique.

### - perturbation du cycle de l'azote :

En se nourrissant progressivement de la matière organique fraîche apportée au sol, les μ-organismes (bactéries, champignons...) libèrent de l'azote et d'autres minéraux qui sont ainsi mis à disposition des végétaux.

#### Conséquences de la méthanisation :

En accélérant la dégradation de la matière organique contenue dans les intrants, la méthanisation non seulement libère du CH4, mais au cours du même processus **transforme l'azote organique en azote minéral.** 

Par rapport au fumier, le Digestat a moins d'azote organique, plus d'azote minéral. Avec des excédents d'azote importants, ce n'est pas vraiment de ça dont on a besoin en Bretagne, le combat contre les excès de nitrates étant un enjeu majeur pour ERB.

## D'une façon générale :

Les digestats présentent un rapport C/N (carbone divisé par azote) faible avec une teneur en azote minéral élevée, ce qui leur confère les caractéristiques des engrais azotés minéraux rapidement utilisables par les cultures, comme l'ammonitrate.

Les pro-métha s'en réjouissent, cela va permettre d'augmenter les rendements, d'intensifier la production végétale, d'économiser sur les engrais azotés.

Les agroécologistes se désolent : si l'agriculture biologique proscrit le recours aux engrais "chimiques de synthèse", ce n'est pas seulement parce qu'ils sont "de synthèse" c'est-à-dire artificiels et très énergivores, mais parce qu'ils sont **minéraux**, perturbent le fonctionnement biologique des plantes et les fragilise. C'est l'entrée du **système productiviste** avec la nécessité ensuite de recourir à un maximum d'intrants chimiques, notamment les pesticides. Des agronomes comme Jacques Caplat ou Xavier Poux analysent ces phénomènes très clairement : des apports d'azote minéral ne sont pas compatibles avec l'agriculture biologique.

La méthanisation fait passer d'une vision « je nourris des sols vivants » à « je fertilise des cultures », l'exact opposé de l'agroécologie.

Les digestats, avec un rapport C/N faible et beaucoup d'azote, **perturbent aussi la vie des sols** : seuls des apports de matière organique présentant des rapports C/N très élevés peuvent améliorer durablement la teneur en **humus stable** d'un sol. En se comportant comme des fertilisants minéraux, les digestats accélèrent au contraire la dégradation de la MO des sol déjà très dégradés par un demisiècle d'agriculture intensive, et très menacés par le compactage et l'érosion.

Tout cela reste encore à approfondir mais confirme que pour nous la méthanisation est incompatible avec l'agro-écologie paysanne que nous voulons.